

CHAMBÉRY, UNE VILLE À HAUTEUR D'ENFANT



**PROJET ÉDUCATIF
2025 - 2030**



SOMMAIRE

1	Les enjeux du Projet Éducatif de Territoire et sa méthode d'élaboration	7
2	Des valeurs et principes partagés	10
3	Les trois sphères de l'enfant	12
4	Les quatre axes principaux du projet	14
5	Faire vivre les alliances éducatives	25
6	Les partenaires	28
7	Glossaire	31

ÉDITO

“En se dotant d’un nouveau projet éducatif, Chambéry s’organise avec l’ensemble des partenaires éducatifs pour mobiliser nos efforts dans un sens commun et s’occuper au mieux des petits chambériens, de tous les âges, à l’école comme en dehors.”

Prévu par la loi, le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) est le cadre qui fédère les acteurs d’un territoire afin d’offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, associant pleinement l’ensemble de la communauté éducative. À Chambéry, ce document formalise un partenariat durable entre la Ville, l’Éducation nationale, la Préfecture de la Savoie et la Caisse d’Allocations Familiales, aux côtés d’un tissu associatif, culturel et sportif engagé. Articulé avec nos dispositifs existants (Cité éducative, Programme de Réussite Éducative, Convention Territoriale Globale), ce projet éducatif 2025-2030 est le fruit d’une large concertation et fixe les conditions d’une mise en œuvre partagée dès la rentrée.

À Chambéry, nous faisons le choix simple et exigeant de placer la ville à hauteur d’enfant. Notre Projet Éducatif de Territoire 2025-2030 porte cette ambition et fixe un cap partagé, clair et lisible, pour l’ensemble de la communauté éducative. Il embrasse tous les temps et tous les âges de la vie de l’enfant et du jeune, du tout-petit à l’entrée dans l’âge adulte, afin d’assurer un véritable continuum éducatif de 0 à 25 ans.



Thierry Repentin
Maire de Chambéry

Ce projet est le fruit d’une écoute attentive : la parole des enfants, des jeunes, des parents et des professionnels y a été pleinement entendue. Il fonde un contrat de confiance et d’action entre la Ville, l’Éducation nationale, les associations, les acteurs de la petite enfance et les familles, parce que l’éducation est d’abord une alliance.



Lydie Matéo
Adjointe au Maire,
chargée des parcours
éducatifs, de l’éducation
et de l’enfance

Notre projet éducatif tient en quatre axes engagés : « L’enfant citoyen en devenir », « L’enfant dans un monde en transitions », « L’enfant au cœur d’un territoire solidaire », « L’enfant accueilli dans sa diversité ». Ils guident des objectifs concrets et opérationnels sur l’ensemble des temps éducatifs.

Ces orientations s’appuient sur trois sphères indissociables, mettant l’enfant et son intérêt au cœur des préoccupations des acteurs éducatifs : l’enfant et sa sécurité émotionnelle, le territoire comme terrain d’apprentissage et d’engagement, la communauté éducative comme force coopérative. Elles affirment la co-éducation, la laïcité, les droits de l’enfant et l’attention à chacun.

Chambéry dispose d’atouts solides : une ville pensée « à hauteur d’enfant » qui compte un réseau associatif dense, des structures d’éducation populaire de qualité et réparties sur le territoire, des directions d’école impliquées dans les quartiers et des services municipaux mobilisés.

Le projet éducatif est un levier : il mobilise les compétences de chaque partenaire de la Ville au service d’une alliance éducative élargie. Cette dynamique est déjà à l’œuvre à Chambéry : projets KESACO qui, sur une année scolaire, associent une structure municipale (par exemple un musée) et une école ; concertations pour végétaliser les cours ; instance de parents dédiée au suivi de la qualité de la restauration scolaire ; conseils de crèche rapprochant parents et professionnels de la petite enfance ; actions portées par la Cité éducative au bénéfice des enfants et des jeunes. Autant d’initiatives qui font de Chambéry une ville qui protège et qui émancipe.

Le projet éducatif 2025-2030 n’est pas un document de plus : c’est une feuille de route partagée, un levier d’égalité et un horizon commun.

Nous remercions chaleureusement l’ensemble des partenaires - les services de l’État (Éducation nationale et Préfecture), la Caisse d’Allocations Familiales, les associations, les acteurs culturels et sportifs, les services municipaux et les familles - qui ont contribué à ce travail et qui, chaque jour, le feront vivre au service des enfants de Chambéry.

L'ÉDUCATION À CHAMBÉRY EN CHIFFRES

PUBLICS

15 000

enfants et jeunes de 0 à 25 ans

72

enfants scolarisés en ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire)

4 500

enfants scolarisés dans les écoles publiques

85

enfants en situation de handicap scolarisés

STRUCTURES



32

écoles publiques

14

écoles maternelles

12

écoles élémentaires

6

écoles primaires

4

collèges publics

4

lycées publics

12

multi-accueils publics (crèches)

1

Relais Petite Enfance

3

crèches associatives

ÉDUCATION PRIORITAIRE

1 500

enfants de maternelle et élémentaire scolarisés en REP ou REP+

600

collégiens scolarisés en REP +

1

collèges en REP +

1

programme de réussite éducative

1

cité éducative

ÉQUIPE ÉDUCATIVES

300

agents municipaux à la Direction de l'Éducation et de l'Enfance

21

animateurs sportifs associatifs financés par la Ville

150

agents municipaux à la Direction de la petite enfance

70

animateurs de centres de loisirs sans hébergements associatifs

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, DE LOISIRS, CULTURELLES ET SPORTIVES

8

maisons de l'enfance associatives, accueillant environ **900** enfants les mercredis et les vacances scolaires

1

dispositif municipal d'éducation artistique et culturelle KEZACO

1

Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

5

grandes institutions culturelles municipales (Musées, Bibliothèques, Galerie Eureka, CIAP, Cité des arts) et un tissu dense d'associations culturelles

1

école municipale des sports

LA RESTAURATION SCOLAIRE



2  

restauration scolaire **certifiée 2 carottes du label ECOCERT** « en cuisine »



des repas sont cuisinés à partir de produits bruts ou peu transformés, par les équipes de la cuisine centrale des Hauts-de-Chambéry

1

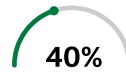
cuisine centrale

19

offices de restauration

87 %

des enfants sont satisfaits de manger à la cantine



objectif de produits bio par an dans l'assiette des enfants, deux fois plus qu'en 2023

8

composants bio et locaux minimum par mois dans les menus (dont fruits, légumes, laitage...), et **2 produits bio** équitables en complément

Une gestion plus écologique des déchets, de l'eau et de l'énergie, avec une réduction des plastiques et des détergents nocifs.

INVESTIR POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

17/36

cours d'écoles déjà végétalisées en 2025

600 000 €

de budget / an pour la végétalisation des cours d'école

Des rénovations d'écoles en cours dans tous les quartiers, y compris énergétiques.



1

LES ENJEUX DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ET SA MÉTHODE D'ÉLABORATION

Le projet éducatif place **l'enfant au cœur des politiques publiques** et prend en compte chaque spécificité pour adapter la prise en charge de tous les enfants.

Il **s'articule autour des trois sphères de l'enfant** qui en constituent les principes socles.

Il assure le **continuum éducatif de 0 à 25 ans**.

Il mobilise **l'ensemble des acteurs éducatifs** de tous les temps et de tous les âges de l'enfant et des jeunes autour d'objectifs communs.

Le projet éducatif promeut la co-éducation et le partenariat éducatif, les parents étant les premiers éducateurs de leur enfant et devant, à ce titre, être considérés comme des acteurs à part entière davantage que des usagers.

Le projet éducatif s'inscrit dans **une ville à hauteur d'enfant**, qui pense sa place dans l'espace public dès le plus jeune âge et qui permet l'apprentissage de la citoyenneté.

L'ensemble des acteurs engagés dans ce projet sont **co-responsables des conditions de sa réalisation**.



Focus sur la concertation

La concertation autour du projet éducatif s'est déroulée au printemps 2025.

Elle s'est articulée autour de 3 temps :

- **Recueil de la parole des enfants dans les accueils périscolaires** : leur vision de la ville de demain, des temps de la journée et des activités périscolaires. La parole des jeunes avait déjà été recueillie en 2023-2024.
- **Atelier avec les parents** : échange autour de la place qu'ils souhaitent occuper, leurs besoins d'accompagnement, l'information nécessaire, etc.
- **Séminaires avec l'ensemble de la communauté éducative chambérienne** : les objectifs éducatifs partagés, les freins rencontrés et les solutions envisageables.

Les temps de l'enfant – quelques rappels

- L'enfant passe la majorité de son temps avec sa famille.
- Le temps de classe correspond à 1/8^è du temps de l'enfant et concerne la quasi-totalité des enfants.
- Les accueils collectifs sont des temps de socialisation et d'éducation essentiels.



2



DES VALEURS ET PRINCIPES PARTAGÉS

Le projet éducatif s'appuie sur les valeurs et principes énoncés dans les textes fondateurs suivants :

- la Convention internationale des droits de l'enfant,
- la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen,
- les lois sur l'Ecole de la République et sur l'inclusion,
- le rapport de la commission des 1000 premiers jours (Septembre 2020)

Il s'inscrit dans l'engagement de la Ville de Chambéry de solliciter la labellisation « Ville amie des enfants » de l'Unicef.

Il réaffirme l'engagement des acteurs éducatifs en faveur du principe de laïcité qui garantit la liberté de conscience de chacun.



3

LES TROIS SPHÈRES DE L'ENFANT

A travers le projet éducatif, la Ville de Chambéry entend intervenir sur les trois sphères de l'enfant. Celles-ci se situent à l'échelle de l'enfant, à l'échelle du territoire et à l'échelle de l'ensemble de la communauté éducative.

Donner toute leur place aux enfants et aux jeunes en garantissant la sécurité émotionnelle

Permettre aux enfants et aux jeunes d'être acteurs de leur territoire

Accompagner la coopération entre acteurs et conforter la place clé des enfants au sein de la communauté éducative



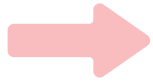
4

LES QUATRE AXES PRINCIPAUX DU PROJET

Le projet éducatif est décliné en quatre axes principaux qui correspondent aux quatre axes de la boussole des politiques municipales définies en 2020 :



AXE 1 : L'ENFANT CITOYEN EN DEVENIR



AXE 2 : L'ENFANT DANS UN MONDE EN TRANSITIONS



AXE 3 : L'ENFANT AU COEUR D'UN TERRITOIRE SOLIDAIRE



AXE 4 : L'ENFANT ACCUEILLI DANS SA DIVERSITÉ

Chaque axe comporte :

- des objectifs qui sont la traduction des ambitions partagées de la communauté éducative ;
- ces objectifs sont déclinés en **orientations détaillées (OD)** à partir desquelles la Ville et ses partenaires déploieront des actions concrètes.





L'enfant citoyen en devenir

Chaque enfant doit pouvoir s'épanouir et s'émanciper dans un cadre collectif en construisant sa propre identité.

Dès la petite enfance, l'attachement permet le développement affectif qui doit être poursuivi par la prise en compte des émotions à chaque âge.

L'enfant, en tant qu'individu grandissant dans un cadre sécurisant, pourra participer à la vie de la cité. Le projet éducatif réaffirme toute la place du citoyen en devenir.

Objectifs :

- favoriser l'émancipation et la prise d'initiatives,
- développer le sens de la coopération et le collectif,
- encourager l'engagement dans la vie de la cité.

Orientation Détaillée 1.1

→ Créer des espaces d'implication citoyenne spécifiques aux enfants

- En instaurant une ou plusieurs instances d'implication citoyenne d'enfants et de jeunes afin de leur permettre de participer à l'avenir de la cité et développer des projets citoyens, solidaires, écologiques.
- En développant les conseils d'enfants périscolaires et associatifs pour participer au choix des activités.

Orientation Détaillée 1.2

→ Faciliter l'acquisition du langage et prendre en compte les émotions des enfants

- En stimulant la parole dès le plus jeune âge pour acquérir un vocabulaire riche et une capacité à exprimer ses besoins.
- En favorisant les espaces d'expression des émotions et d'écoute active adaptés à chaque âge.
- En adaptant la prise en charge individuelle prenant en compte les besoins physiologiques différents.
- En développant les compétences psychosociales pour comprendre l'autre et développer l'empathie.

Orientation Détaillée 1.3

→ Faire du partenariat éducatif une réalité pour l'enfant

- En confortant le parent comme premier éducateur de l'enfant, acteur du parcours éducatif, et en rendant plus lisible la cartographie de ses interlocuteurs.
- En portant une attention particulière à l'accompagnement des parents d'enfants en situation de handicap, en assurant une continuité de prise en charge entre les différents temps éducatifs et les âges.
- En valorisant et en reconnaissant les compétences de tous les professionnels éducatifs de tous les temps de l'enfant.

Orientation Détaillée 1.4

→ Promouvoir l'affirmation de soi, l'émancipation et l'identité individuelle et collective

- En promouvant les droits culturels tels qu'énoncés dans la déclaration de Fribourg de 2007.
- En prenant en compte des pratiques culturelles, créatives, sociétales et économiques des jeunes et de leur famille.
- En promouvant le sport loisirs pour tous.
- En développant le respect de l'autre et l'esprit collectif pour mieux vivre ensemble.
- En agissant pour que chaque enfant se constitue comme un sujet autonome, engagé et solidaire.

**Enfant engagé dans
l'avenir de la cité**

**Donner toute leur place
aux enfants et aux jeunes
en garantissant la sécurité
émotionnelle**

**Recueil et prise en
compte des émotions**

**Permettre aux enfants d'être
acteurs de leur territoire**

**Partenariat
éducatif / co-éducation**

**Accompagner la coopération
entre acteurs et conforter la
place clé des enfants au sein
de la communauté éducative**

L'enfant dans un monde en transition(s)

La génération des enfants d'aujourd'hui est confrontée à des transitions majeures liées notamment au changement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, à la tension sur les ressources et à la transformation numérique. Il s'agit donc de mieux comprendre les enjeux pour mieux agir, de mieux connaître pour mieux protéger, d'être en contact avec la nature et pouvoir se déplacer en autonomie.

L'enjeu serait de pouvoir se projeter dans un monde désirable, avec de nouveaux imaginaires qui diffèrent des modèles actuels.

Objectifs :

- Conforter l'interconnexion de l'enfant avec la nature.
- Susciter la conscience de la nécessité de sa protection.
- Donner des clés de compréhension et d'action sur le changement climatique et la préservation des ressources naturelles.
- Permettre aux jeunes d'être acteurs des transitions.

Orientation Détaillée 2.1

➔ Rapprocher l'enfant de la nature en ville

- En développant une végétalisation diversifiée et accueillante pour la biodiversité dans la ville.
- En favorisant l'éducation dehors par des aménagements et la formation des professionnels.
- En favorisant l'installation et l'usage de jeux en extérieur.
- En favorisant le développement et la préservation de la biodiversité citadine.

Orientation Détaillée 2.3

➔ Sensibiliser à la gestion de l'énergie et de l'eau

- En développant la connaissance du cycle de l'eau et de la protection de la ressource.
- En faisant comprendre les enjeux énergétiques et de sobriété

Orientation Détaillée 2.2

➔ Explorer et protéger les espaces naturels environnants dans un contexte de changement climatique

- En facilitant l'accès aux massifs et aux lacs environnants.
- En développant l'éducation à la culture scientifique, à la biodiversité et aux transitions en territoire de montagne.

Orientation Détaillée 2.4

➔ Développer les mobilités actives et l'autonomie de déplacement

- En développant le savoir rouler en milieu ouvert, en ville comme dans les espaces environnants.
- En aménageant une ville piétonne et sécurisée pour les enfants, en autonomie.
- En développant le sport nature et le sport santé.

Orientation Détaillée 2.5

➔ Promouvoir une alimentation saine et durable

- En éduquant au goût et en impliquant les parents.
- En développant le bio et les circuits courts dans l'alimentation collective, de la "fourche à la fourchette".
- En développant les jardins nourriciers qui permettent à des habitants de produire leur propres fruits et légumes.



Paroles d'enfants



Il y a des jardins mais je ne peux pas prendre de fruits dans les arbres.

Orientation Détaillée 2.6

➔ Sensibiliser aux enjeux du numérique

- En exposant les modèles économiques de l'industrie du numérique et les conditions d'une sobriété écologique.
- En éduquant aux usages, à la création et à l'innovation.
- En apprenant à se protéger des risques liés notamment à l'usage des réseaux sociaux, à l'identité en ligne et à la protection des données.
- En appuyant les parents dans l'accompagnement des usages numériques de leurs enfants.



On veut plus de hamacs et des balançoires dans les jardins publics.

Des actions possibles

- Cours végétalisées dans les crèches, les écoles et les équipements associatifs.
- Rues aux écoles.
- Ateliers de réparation de vélos et apprentissage du vélo en ville.
- Sensibilisations parents/enfants aux enjeux du numérique.

Jeune autonome dans ses pratiques numériques

Donner toute leur place aux enfants et aux jeunes en garantissant la sécurité émotionnelle

Enfant protecteur du vivant et de la biodiversité

Permettre aux enfants d'être acteurs de leur territoire

Une ville aménagée pour les enfants

Accompagner la coopération entre acteurs et conforter la place clé des enfants au sein de la communauté éducative



L'enfant au coeur d'un territoire solidaire

Pour s'épanouir, l'enfant doit d'abord être protégé de toutes les formes de violence. Il doit bénéficier d'un parcours éducatif cohérent qui lutte contre les inégalités de destins et permettre les réussites éducatives de toutes et tous.

Objectifs :

- Assurer une place à chacun, quelles que soient ses origines sociales, géographiques, etc., et la réussite de tous en luttant contre les déterminismes et les discriminations.
- Agir pour éveiller l'empathie et le vivre ensemble dès le plus jeune âge.
- Assurer une protection de l'enfant et un bien-être psychologique et physiologique.

Orientation Détaillée 3.1

➔ Développer des parcours pour assurer une continuité éducative

- En renforçant les liaisons et passerelles petite enfance/ enfance / jeunesse.
- En ouvrant les lieux éducatifs aux parents.
- En permettant aux parents d'être pleinement acteurs du parcours éducatif de leur enfant.

Orientation Détaillée 3.3

➔ Agir pour les solidarités sociales et territoriales

- En s'appuyant sur le levier de la cité éducative qui fait coopérer les acteurs éducatifs des quartiers prioritaires.
- En consolidant le Programme de Réussite Éducative (PRE) et les dispositifs d'accompagnements éducatifs.
- En prenant en compte les besoins spécifiques des enfants dans toutes les politiques éducatives.
- En s'appuyant sur le sport et la culture comme vecteur d'insertion professionnelle.
- En promouvant les liens intergénérationnels.

Orientation Détaillée 3.2

➔ Protéger et prendre soin des enfants

- En promouvant le bien-être (psychologique et physiologique) dans les espaces éducatifs et l'attention à l'autre.
- En sensibilisant et en protégeant des violences (intrafamiliales, harcèlement...).
- En soutenant enfants, adolescents et parents sur la santé mentale.
- En faisant de la santé environnementale un enjeu partagé entre tous les acteurs.

Orientation Détaillée 3.4

➔ Promouvoir la culture et le sport pour toutes et tous

- En s'assurant que chaque enfant ait accès à un parcours culturel riche et une offre sportive de qualité.
- En poursuivant le développement de KEZACO à tous les âges et tous les temps (en particulier en poursuivant son développement en direction de la jeunesse).
- En renforçant le continuum éducatif de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) de 0 à 25 ans et en confortant le 100% EAC.
- En encourageant les événements qui rassemblent dans des moments de partage et de joie collective.

Orientation Détaillée 3.4

➔ Promouvoir la culture et le sport pour toutes et tous

- En s'assurant que chaque enfant ait accès à un parcours culturel riche et une offre sportive de qualité.
- En poursuivant le développement de KEZACO à tous les âges et tous les temps (en particulier en poursuivant son développement en direction de la jeunesse).
- En renforçant le continuum éducatif de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) de 0 à 25 ans et en confortant le 100% EAC.
- En encourageant les événements qui rassemblent dans des moments de partage et de joie collective.

Des actions possibles

- Développement de la médiation par les pairs
- Mildeca : actions de lutte contre les conduites addictives
- Cafés des parents / espaces parents
- Développement d'accueils jeunes
- Conseils de parents dans les EAJE et les écoles

Un enfant protégé

Donner toute leur place aux enfants et aux jeunes en garantissant la sécurité émotionnelle

Un enfant acteur des solidarités

Permettre aux enfants d'être acteurs de leur territoire

Des parcours assurant la continuité éducative

Accompagner la coopération entre acteurs et conforter la place clé des enfants au sein de la communauté éducative



L'enfant accueilli dans sa diversité

Le projet éducatif porte avec la même ambition l'objectif d'égalité avec celui de prendre en compte la diversité des enfants. Il s'agit de fixer les mêmes objectifs éducatifs pour tous en adaptant la prise en charge aux besoins de chacun. Il s'agit de viser l'accessibilité universelle en prévoyant l'inclusion de chaque enfant avec ses besoins particuliers.

Objectifs :

- Promouvoir l'égalité réelle en veillant à l'équité des moyens.
- Favoriser et encourager la mixité, valoriser la diversité.
- Lutter contre toute forme de discrimination.

Orientation Détaillée 4.1

➔ Consolider l'offre de loisirs éducatifs

- En renforçant la qualité de l'offre et sa répartition dans les différents quartiers en périscolaire comme en extrascolaire.
- En mobilisant les acteurs pour développer l'offre de loisirs pour les adolescents et les jeunes ainsi que les séjours.

Orientation Détaillée 4.3

➔ Promouvoir l'accueil inclusif par la Ville et ses partenaires

- En faisant de l'inclusion une priorité sur tous les temps de l'enfant.
- En assurant la continuité de la prise en charge à chaque âge.

Orientation Détaillée 4.2

➔ Favoriser l'égalité et la mixité

- En intégrant de la mixité dans tous les projets de sectorisation scolaire du premier et second degré.
- En veillant à l'égalité dans les politiques éducatives pour viser les mêmes objectifs pour tous et à l'équité territoriale pour donner plus à ceux qui ont moins.
- En promouvant l'égalité filles garçons et en luttant contre les violences sexistes et sexuelles.

Orientation Détaillée 4.4

➔ Appuyer la parentalité

- En créant un lieu ressources unique pour la parentalité.
- En accompagnant les 1 000 premiers jours, les parents des enfants, ados et jeunes, les familles à besoins spécifiques.

Des actions possibles

- Usages mixtes des cours d'école
- Charte d'accueil du jeune enfant

Une offre de loisirs de qualité renforcée

Donner toute leur place aux enfants et aux jeunes en garantissant la sécurité émotionnelle

Equité et mixité territoriales

Permettre aux enfants d'être acteurs de leur territoire

Des parents accompagnés tout au long du parcours éducatif

Accompagner la coopération entre acteurs et conforter la place clé des enfants au sein de la communauté éducative

5



FAIRE VIVRE LES ALLIANCES ÉDUCATIVES

L'ensemble des orientations présentées dans ce document ne pourront se déployer pleinement que si elles mobilisent tous les acteurs au sein d'une alliance éducative. Dans cet objectif, la Ville de Chambéry animera une démarche de pilotage à deux niveaux : un pilotage stratégique à l'échelle de la Ville et une animation territorialisée.

Un pilotage central par la Ville :

- Conseil d'orientation de la « Ville à hauteur d'enfant » : orientations stratégiques, évaluation, partenariats.
- Comité technique de la « Ville à hauteur d'enfant » : suivi du projet et des actions.
- Un séminaire annuel de la « Ville à hauteur d'enfant ».
- Deux instances d'implication citoyenne : parents et enfants.

Une animation territoriale par la Ville et ses partenaires dans 3 grands quartiers :

- Hauts de Chambéry, Chambéry le Vieux
- Centre-ville, Laurier
- Bellevue, Biollay, Bissy



Afin de faire vivre l'alliance éducative, les acteurs éducatifs ont souhaité :

- Mieux partager les diagnostics entre acteurs : besoins des publics, ressources du territoire, etc.
- Organiser des formations communes interprofessionnelles / intercatégorielles permettant d'agir autour d'objectifs communs sur différents temps et âges de l'enfant.
- Mutualiser les compétences entre acteurs et entre quartiers.
- Dédier des temps réservés aux projets entre les différents temps et âges de l'enfant, en prenant en compte les contraintes de chacun, tout en innovant pour les dépasser : temps informels dans les interstices de la journée, mobilisation des temps de formation et de projets, etc.

Une coopération dynamique et réaffirmée entre la Ville et l'Education nationale

La Ville et l'Education nationale travailleront ensemble autour des enjeux de **cohérence éducative entre les temps de l'enfant**, notamment scolaire et périscolaire. Elles favoriseront les **regards croisés sur l'enfant** des différents professionnels (enseignants, AESH, Atsems, animateurs, éducateurs de jeunes enfants).

Ce regard croisé permettra de mieux **se coordonner dans la relation aux familles** et agir en cohérence.

La charte des maternelles de la Ville de Chambéry en est déjà l'illustration.

Les partenariats avec les autres acteurs seront également renforcés : éducation populaire, acteurs de la parentalité, acteurs de la petite enfance et de la jeunesse pour les passerelles, etc.

Une attention particulière à la relation avec les partenaires extra-scolaires

Le projet éducatif réaffirme la nécessité de **conforter des accueils de loisirs et l'implication des habitants**.

Il s'agira également de **repenser le modèle** afin de le rendre plus pérenne. L'enjeu est également de **renforcer la qualité et la stabilité d'équipes formées et notamment la gouvernance des associations**.

Les acteurs partagent le souhait de chercher à **mobiliser les équipements existants**, notamment les écoles, pour les besoins d'accueil.

6

LES PARTENAIRES

INSTITUTIONS

- CAF
- Conseil Départemental 73 (Maison sociale Bassin Chambérien)
- DDETSPP 73
- Pôle Solidarités Territoriales du Département - DPTSSJ
- Caisse des écoles (Cité éducative, PRE)
- Education Nationale (DASEN, SDJES, IEN, directeurs.trices d'écoles maternelles et élémentaires, principaux des collèges, proviseurs des lycées)
- FOL 73

ASSOCIATIONS CULTURELLES

- Forum Cinémas
- Espace Larith
- Festival Nuits de la roulotte
- Lectures Plurielles
- Malraux Scène Nationale
- MJC
- Arc en cirque

ENVIRONNEMENT

- Agence écomobilité Savoie Mont Blanc
- ASDER
- CAUE
- CISALB
- France Nature Environnement
- LPO
- POPEX

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- Aeb Gym Chambéry
- Alerte Gentiane
- Allobroges Judo
- Amicale Laïque Volley Ball
- Badminton Club Chambéry
- Cercle d'escrime
- Chambéry Cyclisme Compétition
- Chambéry Escalade
- Chambéry Savoie Football
- Chambéry Savoie Handball
- Chambéry Triathlon
- Clic VTT
- Club des sports de Glace
- Club nautique Chambéry Le Bourget
- Comité 73 Handisport
- Elan Chambérien
- Entente Athlétique Chambéry
- Go ALP
- SOC Natation
- SOC Rugby
- Sport dans la ville

CENTRES SOCIAUX

- CS Combes
- CSAB
- CSC Moulins
- AQC

ASSOCIATIONS SANTE

- Planning familial
- IREPS - Promotion Santé
- Pôle Santé Chambéry

ASSOCIATIONS

ENFANCE/JEUNESSE

- AFEV
- ANPEIP (association nationale pour les enfants intellectuellement précoces)
- APEDYS
- Crèche AMSTRAMGRAM
- Crèche Trampoline
- E2C
- Maison de l'Enfance Le Château du Talweg
- Maison de l'Enfance C.L.E.F.
- Sauvegarde de l'enfance
- Mission locale jeunes
- Parrains par mille
- Posse 33
- Maison de l'Enfance Le Refuge des Loupiots
- Maison de l'Enfance du Centre Ville
- Maison de l'Enfance Le Nivolet
- Maison de l'Enfance Les Petits Bisserains
- FOL73-ALSH L'Escapade
- Lud'haut
- Ma Chance Moi Aussi

ASSOCIATIONS SOLIDARITE

- ADDCAES
- Café Biollay
- CIDFF (centre d'information du droit de la femme et des familles)
- Contact Savoie
- LGBT+ Savoie
- Maison des Familles du Bassin Chambérien
- Pays de Savoie Solidaires
- Chambéry Solidarité Internationale
- Régie coup de pouce
- UDAF73
- Régie Plus

GLOSSAIRE

- **Cité éducative** : Portée par l'Etat et la Ville de Chambéry, il s'agit d'une démarche de coopération pour répondre collectivement aux défis éducatifs des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elle concerne les quartiers prioritaires des Hauts-de-Chambéry, du Biollay et de Bellevue.
- **EAC / KEZACO** : Education artistique et culturelle. Dans le cadre du 100% EAC, la Ville de Chambéry s'engage auprès de l'Etat pour mobiliser ses ressources culturelles au service d'un parcours varié d'éducation artistique et culturelle appelé KEZACO.
- **EAJE** : Etablissement d'accueil du jeune enfant, autrement appelé crèches. La Ville de Chambéry gère 10 EAJE publics et soutient 2 EAJE associatifs.
- **PRE** : Le Programme de Réussite Educative. Cofinancé par l'Etat, la Caf, Grand Chambéry et la Ville, ce dispositif accompagne de manière renforcée les enfants et adolescents des Hauts-de-Chambéry, du Biollay et de Bellevue qui rencontrent des difficultés éducatives, sociales, scolaires et/ou de santé.
- **RPE** : Relais petite enfance. Précédemment appelés Relais d'assistantes maternelles, le relais petite enfance est un lieu d'information, d'orientation, d'accès aux droits pour les parents et un lieu collectif pour les assistantes maternelles et les enfants dont elles assurent l'accueil.
- **CTG** : Convention territoriale globale : signée entre la Ville et la Caisse d'allocations familiales, cette convention définit les objectifs partagés sur les politiques, petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité et animation de la vie sociale.

